

Le ROVE

Bulletin Municipal



SPECIAL SPORTS LOISIRS CULTURE

Saison
2015/2016



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chère rovenaine, Cher rovenain,

J'ai le plaisir de vous présenter la revue municipale des sports et de la culture pour la saison 2015/2016.

Vous pourrez y retrouver toutes les informations relatives aux activités culturelles et sportives proposées au sein des structures municipales mais aussi par les associations du village.

Avec les élus de la commission municipale « culture et sport » dirigée par mon adjoint Paul Sabatino et d'une manière plus générale, avec les élus de la majorité municipale, nous nous efforçons de mettre depuis de longues années une politique de développement du sport et de la culture pour tous. Nous privilégions la qualité des cours dispensés en recrutant du personnel qualifié et expérimenté (professeurs, éducateurs sportifs diplômés d'état et animateurs). Que ce soit au sein de l'école municipale de danse, de l'école municipale de musique, de l'atelier d'art ou du centre municipal d'animation sportive et de loisirs, les cours dispensés permettent aux familles rovenaines de s'épanouir dans une ou plusieurs disciplines et souvent sur du long terme.

Pour ce faire, nous mettons à la disposition des pratiquants des structures et des équipements municipaux modernes. Les nombreuses associations du village à qui nous allouons des subventions peuvent bénéficier gratuitement de ces équipements.

Le Rove est un village actif et dynamique et le prouve non seulement par la richesse de ses activités mais aussi par le nombre croissant de ses pratiquants. Au cours de la saison passée, plus de 2000 adhérents se sont inscrits sur les activités décrites ci-après.

En outre, la commission culture propose tout au long de l'année des soirées (théâtre, rencontre avec auteurs, conférences, etc.) à destination de la population pour inciter à l'évasion et à la réflexion. Les associations culturelles du village complètent par leur programmation un tour d'horizon culturel intéressant.

Cette année encore, les manifestations culturelles et sportives marquant traditionnellement la fin de saison ont réuni des centaines de participants et au total des milliers de spectateurs enthousiastes ; ces derniers appréciant les performances, le travail des adhérents des associations ou les acteurs et professeurs des activités organisées par la municipalité.

Je tiens à féliciter toutes celles et ceux qui mettent en pratique le dynamisme de la municipalité et surtout les parents qui font le sacrifice d'offrir à leur(s) enfant(s) la pratique suivie d'une activité culturelle et/ou sportive.

Je vous souhaite une excellente saison culturelle et sportive 2015-2016.

Votre bien dévoué,
Georges Rosso
Maire du Rove
Chevalier de la légion d'Honneur

Rédaction : Mairie du Rove
Service communication
Directeur de
la publication : Georges Rosso - Maire
Réalisation : Imprimerie C.C.I.
écolabellisée Imprim'Vert
04 91 03 18 30



MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740

Téléphone : 04 91 46 80 00 - Fax : 04 91 46 98 52 - E-mail : gymnase 5@wanadoo.fr

BÂTIMENTS MUNICIPAUX CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS :

Centre Culturel « Nelson Mandela »

Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

- Ecole Municipale de Musique
emmdurove@orange.fr
téléphone : 04 91 09 95 61
- Atelier d'arts

Bibliothèque Municipale « René Blanc »

25 rue Jacques Duclos
téléphone : 04 91 09 91 90
bibliotheque3@wanadoo.fr

Stade municipal de football

Avenue Adrien Isnardon
Téléphone : 04 91 09 92 25

Boulodrome municipal couvert «Gaby GIARETTI»

Impasse du Jeu de Boules

Complexe sportif «Blaise GOUIRAN

Rue du stade

- Gymnase
- Salle d'Arts Martiaux
- Salles de danse et de gymnastique
- Parcours santé : 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- Jeux de plein air enfants : réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- 2 courts de tennis et mur.

La Municipalité se réserve le droit de modifier tout ou partie des éléments décrits ci-dessous.

SOMMAIRE

ACTIVITÉS MUNICIPALES

CULTURE

- Ecole Municipale de Musique 4
- Ecole Municipale de Danse Classique et Jazz 5-6
- Bibliothèque Municipale 7
- Atelier d'Arts Municipal Enfants - Adultes 7

SPORTS

- Gymnastique d'Entretien 8
- Newstyle (Hip-hop) 8
- Badminton 9
- Baby sport 3 à 4 ans 9
- Multi-activité 5 à 8 ans 9
- Multi-sport 9 à 13 ans 9
- Ecole Municipale de Tennis 10-11

LOISIRS - JEUNESSE

- Accueil de loisirs municipal 12
- Stages UCPA 13
- Journée UCPA..... 13
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A)..... 13

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

- Extraits du règlement intérieur..... 14

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- THEATRE AU ROVE..... 15
- ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE..... 15
- LA CABRO D'OR..... 16
- LOUIS BERARD 16

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS..... 16-18
 - Section Karaté..... 17
 - Section Judo 17-18
 - ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM..... 18
 - OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL..... 19
 - CYCLO CLUB ROVENAIN..... 20
 - OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET..... 20
 - BOULE DANSANTE..... 21
 - BOULE DU ROVE..... 21
 - AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE.. 21
 - COURIR AU ROVE..... 22
 - Section course..... 22
 - Section marche 22
 - ASSOCIATION ODYSSEE NATURE - Randonnée..... 22
 - CLUB DE PLONGEE DU ROVE 23
 - Section natation 22
 - Section plongée..... 23
 - Section randonnée..... 23
 - ROVE ZUMBA DANCE 24
 - POMPON DANCE CREW 24
 - GYM «LE FLOW DU CORPS» 24
- #### FICHE D'INSCRIPTION..... 25-26

tél : 04.91.09.95.61
emmdurove@orange.fr

Objectif :

Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques : Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

CLASSES PROPOSEES :

- **Classe d'Eveil Musical (cours collectif) :**
(durée 45 min)
Classe de découverte et d'orientation musicale qui s'adresse aux enfants de dernière année de maternelle.
- **Classe de Piano :** 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare** (acoustique) : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare de musiques actuelles :** 6 / 7 ans
- **Classe de Batterie :** 6 / 7 ans
- **Classe Chant :** 6 / 7 ans
- **Classe de Violon :** 6 / 7 ans

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano.)

La progression des niveaux se fait par cycle de trois ans.

Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire (**sauf cours d'adultes**).

Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants.

RENSEIGNEMENTS :

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique vous seront donnés par le Directeur lors des inscriptions qui se dérouleront :

**À l'école municipale de musique
Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)**

Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument, les élèves de la classe d'éveil de la saison précédente : seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

- **Lundi 7 septembre 2015**
De 16H30 à 18H30 :
Anciens élèves enfants Classe de Piano
De 18H30 à 19H30 :
Anciens élèves enfants Classe de Batterie
- **Mercredi 9 septembre 2015**
De 16H30 à 17H30 :
Anciens élèves enfants Classe de Chant
De 17H30 à 18H30 :
Anciens élèves enfants Classe de Violon
- **Vendredi 11 septembre 2015**
De 16H00 à 18H00 :
Anciens élèves enfants Classe de Guitare acoustique et Guitare Musiques actuelles
De 18H00 à 20H00 :
Nouveaux élèves enfants Tous instruments et chant
- **Lundi 14 septembre 2015**
De 17H00 à 18H00 Classe d'éveil musical
De 18H00 à 19H30 :
Anciens élèves adultes Tous instruments et chant
- **Mardi 15 septembre 2015**
De 17H00 à 18H00 Classe d'éveil musical
De 18H00 à 19H30 : Nouveaux élèves adultes Tous instruments et chant selon places disponibles

Reprise des cours le Lundi 28 septembre 2015.

COTISATIONS

	Cotisations Trimestrielles	Cotisations annuelles
Enfants :		
- Classe d'éveil :	22 €	66 €
- Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise) :	63 €	189 €
Adultes (à partir de 18 ans) :		
- Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	78 €	234 €

Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.

ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Salle de danse complexe gymnase

L'Ecole Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

Culture

NIVEAUX PROPOSÉS :

L'Eveil (4 ans et 5 ans) :

deux cours sont proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

L'Initiation (6-8 ans) :

l'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux. Il est fortement conseillé de pratiquer au moins une fois par semaine l'autre technique en complément de l'option principale. Les élèves seront sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par semestre.

Cycle Observation et Élémentaire :

à partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement). Il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre. Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

Atelier et Création Chorégraphique :

ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité (à partir de 12 ans).

Adultes jazz :

des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

Classique :

avancé loisir et atelier.

Jazz :

dans le cadre de la formation continue des élèves. A partir du niveau observation, une fois tous les deux mois à l'heure de cours habituelle.

Étirements - Assouplissements - Renforcements et initiation de base d'anatomie appliquée à la danse, adaptée en fonction de l'âge et du niveau.

COURS DE CLAQUETTES AMERICAINE

(NIVEAU DEBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aigu du rythme. Places limitées à 15 personnes.

Spectacle de fin d'année :

tous les ans, l'Ecole Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martignes)

Une participation aux frais de confection ou de location de costume sera demandée aux élèves par les professeurs.

RENSEIGNEMENTS

Date et horaires d'inscriptions au Centre Culturel

Nelson Mandela :

Le Mardi 8 Septembre 2015 de 16h30 à 19h30

Le Mercredi 9 Septembre 2015 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Documents nécessaires et obligatoires le jour des inscriptions :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance concernant la responsabilité civile de l'intéressé
- Autorisation parentale

Réunion d'information aux parents le mercredi 9 Septembre à 17h30 en salle de réunion au gymnase.

Nous vous informerons sur le fonctionnement de l'école de danse, les différents projets programmés pour la saison et la sélection des spectacles proposés dans la région.

Reprise des cours à partir du lundi 14 septembre 2015

COTISATIONS :

Classique ou Jazz :

- Niveau Eveil : 1 cours par semaine
Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre
Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre
- Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix
Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre
Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre.
- Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 1 option Classique ou Jazz
Résidents : 162 € /année. 54 € /trimestre
Extérieurs : 201 € /année. 67 € /trimestre.

- Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 2 options Classique et Jazz

Résidents : 216 € /année. 72 € /trimestre
Extérieurs : 270 € /année. 90 € /trimestre.

Paiement trimestriel : les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.



HORAIRES

Option classique

MERCREDI : Salle de danse (1^{er} étage)

12h45	13h45	Observation 1
13h45	15h00	Observation 3
15h00	16h00	Observation 2
16h00	17h30	Observation 4 et EL 1
17h30	18h00	Pointes débutant EL 1
18h15	20h30	Elémentaire 2 et avancés

JEUDI : Salle de danse (1^{er} étage)

16h45	17h45	Observation 2 et 3
17h45	19h00	Observation 4 et EL 1
19h00	20h15	Pointes (avancé)

VENDREDI : Salle de gym

16h15	17h00	Eveil 2
17h00	18h00	Initiation 1 et 2
18h00	19h00	Observation 1
19h00	20h15	Adolescent et adulte (moyen)

Option jazz

LUNDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h05	18h05	Observation 1
18h05	19h15	Elémentaire 1
19h15	20h15	Claquettes débutant/moyen
20h15	21h30	Adulte Débutant/Moyen

MARDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h05	18h05	Initiation 1 et 2
18h05	19h05	Observation 3
19h05	20h15	Elémentaire 2 et Avancé
20h15	21h30	Adulte Intermédiaire/Avancé

MERCREDI : Salle de gym

13h15	14h00	Eveil 1 (4 ans)
14h00	15h00	Observation 1
15h00	16h00	Elémentaire 1

VENDREDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h00	18h15	Observation 3
18h15	19h30	Elémentaire 2
19h30	21h15	Avancés + Atelier



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « RENE BLANC »

Tel : 04.91.09.91.90
bibliotheque3@wanadoo.fr

Illimitée à la connaissance, à la culture et à l'information pour petits et grands.

Culture

RENSEIGNEMENTS :

La bibliothèque possède son propre fond :

- Littératures classiques, Fictions pour petits et grands.
- Magazines et Périodiques
- Documentaires
- Biographies

Catalogue consultable sur Internet : www.biblio.lerove.fr

La bibliothèque détient des livres prêtés par le Conseil Général.

Réservations possibles auprès de la bibliothèque départementale de prêt, par l'intermédiaire de la bibliothèque Municipale.

Ouvrages renouvelés pour petits et grands deux fois par an.

Possibilité d'obtenir auprès de la Bibliothèque Départementale de prêt des livres lus (CD) pour les personnes malvoyantes.

Les inscriptions se font toute l'année.

Cotisation annuelle : 8 euros (gratuité pour les enfants de moins de 14 ans).

Jours et heures d'ouverture :

Mardi : 16h00-18h00

Mercredi : 15h00-18h00

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 9h30-12h00



ATELIER D'ART ENFANTS ADULTES MUNICIPAL

Centre Culturel Nelson Mandela

ATELIER ENFANTS

De 6 à 12 ans

Mercredi après-midi (sauf pendant vacances scolaires)

1ère séance : 14h à 15h

2ème séance : 15h15 à 16h15

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée ou encre de chine, pastel etc.

Cotisation : 40 €/an

Reprise des cours pour les enfants :
mercredi 30 septembre 2015

ATELIER ADULTES

Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie etc....

Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

+ sorties au musée

Cotisation : 100 €/an

Reprise des cours pour les adultes :
jeudi 17 septembre 2015

Inscriptions en Mairie.

SPORTS

Sports

RENSEIGNEMENTS

En Mairie : 4 rue Jacques Duclos aux heures
d'ouverture du secrétariat 04 91 46 80 00
Gymnase5@wanadoo.fr

Les inscriptions pourront s'effectuer en mairie à partir
du lundi 1er Septembre

Les activités sont encadrées par des EDUCATEURS
SPORTIFS TITULAIRES D'UN BREVET D'ETAT.

Elles se termineront aux environs de fin juin 2016.

Elles débuteront à partir du lundi 7 septembre 2015 pour
les personnes ayant entièrement satisfait aux modalités
d'inscriptions décrites dans la fiche d'inscription jointe
à la fin du bulletin.

Pour vous permettre de découvrir la ou les activités que
vous choisirez :

Portes ouvertes sur les activités aux dates et horaires
indiqués ci-dessous

ACTIVITE	DATE	HORAIRE	LIEU
Ecole de tennis	Mardi 8 septembre	17h	Courts
Multi activités	Mercredi 9 septembre	13h30 (5 à 8 ans)	gymnase
Multi sports	Jeudi 10 septembre	17h (9 à 13 ans)	gymnase
NEW STYLE (hip-hop)	Mercredi 9 septembre	de 16h00 à 18h00	Salle de gym

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Salle de gymnastique

Par de multiples contenus, les éducateurs sportifs,
qui sont à votre écoute, s'emploieront à satisfaire
vos besoins de pratique sur les créneaux ci-dessous
indiqués : gym d'entretien, piloxing, danse cardio,
stretching (gym douce) etc...

Seules les personnes ayant satisfait aux modalités
d'inscription seront acceptées à participer aux cours,
elles devront présenter au professeur leur carte
d'adhérent délivrée lors de l'inscription.

Cotisation : Résident : 50 € Extérieur : 62 €

JOURS	HEURES
Mardi	18h à 19h00 ABDOS FESSIERS 19h00 à 20h PILOXING (Pilate, boxe, danse)
Jeudi	18h30 à 19h15 GYM ENTRETIEN 19h15 à 20h GYM LATINO

NEW-STYLE (HIP-HOP)

Salle de gymnastique

A partir de 8 ans.

MERCREDI de 16h à 17h débutants
de 17h à 18h avancés

Cotisation : Résident : 95 € Extérieur : 118 €

Portes ouvertes sur le Hip-hop de 16h à 18h mercredi
9 septembre.

BADMINTON

Gymnase Municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui ne recherchent qu'un loisir en même temps qu'un moyen de se dépenser.

2 raquettes, 1 filet, 1 volant, quoi de plus simple pour jouer au badminton ? Lequel d'entre nous n'a pas

essayé de pratiquer ce sport ? Comment progresser ? Comment piéger l'adversaire ? Comment ne pas se faire surprendre ? Comment avoir des bases correctes ? Où et avec qui s'entraîner ?

Participation possible aux rencontres inter clubs FSGT.

Tous les lundis de 20h30 à 22h00 et les mercredis de 20h00 à 22h00 au Gymnase Municipal

A partir de 18 ans.

Cotisation : 45€ plus licence FSGT à prévoir pour tout compétiteur.

Sports

SPORTS ENFANTS

BABY SPORTS

3-4 ans

salle d'arts martiaux

Les objectifs :

Stimuler les capacités motrices du jeune enfant : habileté motrice, coordination, autonomie gestuelle

Courir, sauter, lancer, rouler, s'orienter dans le temps et l'espace. Socialisation, respect des consignes et des règles.

Horaires :

Mercredi : de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30

Jeudi : de 16h00 à 17h00

Nombre de places limité (groupes max de 12 enfants)

Cotisation : Résident : 85 € Extérieur : 106 €

Début de l'activité le mercredi 9 septembre sur le créneau d'inscription choisi

MULTI-ACTIVITÉ

5 à 8 ans

gymnase municipal

Les objectifs :

Pour les enfants n'ayant pas encore choisi leur sport, la multi-activité leur permettra de découvrir et de s'initier à tout les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition.

Cette activité est proposée par cycle de 6 séances.

Sports pratiqués : gymnastique, judo, karaté, jeux de ballons, handball, football, volleyball, basketball,

badminton, tennis, ping-pong, jeux d'adresse, d'opposition, travail de l'équilibre et de l'agilité, découverte de la gymnastique, découvrir l'athlétisme (sauts, courses et lancers), jeux de raquettes, de crosses et de ballons.

Ateliers sports :

Mercredi : de 13h30 à 15h30

Cotisation : Résident : 95€ Extérieur : 118€

Portes ouvertes le mercredi 9 septembre à 13h30.

MULTI-SPORT

9 à 13 ans

gymnase municipal

Les objectifs :

Par cycle trimestriel s'initier et se perfectionner pour faire le choix plus tard d'une pratique sportive durable, éventuellement de compétition, dans le cadre associatif fédéré.

Sports collectifs ou individuels. Développer les notions d'attaque défense, l'esprit collectif, la connaissance et le respect des règles. Hand, basket, foot salle, volley,

badminton, tennis de table, hockey, crosse, l'athlétisme et ses multiples disciplines...

Ateliers sports :

Jeudi : de 17h à 18h30

Cotisation : Résident : 90 € Extérieur : 112 €

Portes ouvertes le jeudi 10 septembre à 17h

TENNIS MUNICIPAUX

complexe Sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur

Tennis adultes / 2 options :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

Abonnement :

- A l'année du 1/09/15 au 31/08/16

TENNIS ADULTES

- Cours Collectifs adultes : 30 séances d'1 heure (10 par trimestre)

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits.)

Horaires :

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans

Jeudi de 19h à 20h : hommes

TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.



COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove - Gymnase Municipal

Options de cotisations :

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1er septembre au 31 août de l'année qui suit.
- moins de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

Invités : L'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

Ecole Municipale de tennis : des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

A partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.

Stages de tennis :

des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Des cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

Occupation des courts :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, ceux qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

Utilisation des courts :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonnée devra fermer la porte d'accès à clef.

Tenue :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2015-2016	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	85€	115€
Cours		125€
Cours + abonnement		200€
Ecole tennis enfants	115€	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1er et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.

Centre Municipal d'Animations Sportives et de Loisirs

Le responsable de ce service se tient à votre disposition en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

POUR LES 4/13 ANS

« Petites » vacances scolaires FEVRIER / PAQUES / TOUSSAINT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne pendant chaque vacances scolaires (sauf Noël)

Il accueille les enfants de 4 à 13 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame). Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie. Plus d'infos en mairie au 04 91 46 80 00.

Inscription centre aéré d'octobre du 21/9 au 25/9.

POUR LES 4/16 ANS

« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOUT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) ouvre ses portes pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans en juillet et août.

Les inscriptions se font en mairie au mois de juin.

Attention places limitées pour les 13-16 ans.

Il accueille les 4 -13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Il accueille les 13 -16 ans au gymnase Blaise Gouiran de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.

CAMPS D'ADOS ETE POUR LES 13/17 ANS

Depuis quelques années, la municipalité organise deux camps d'ados pour les 13 -17 ans.

Un séjour d'une semaine en juillet et d'une semaine en août sont proposées dans un centre de vacances à Pont-du-Fossé. Sur place, les participants sont encadrés par des animateurs diplômés du centre et

des accompagnateurs diplômés du Rove. Un large choix d'activités les attend (rafting, rando quads, bowling, piscine, bouée tractée...). Attention les places sont limitées à 15 ados par séjour. Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00.

STAGES UCPA

Stages d'une semaine organisés par le centre UCPA de Niolon et réservés aux adolescents de 11 à 15 ans du Rove, fin juin, début juillet 2016, du lundi au vendredi.

Les tarifs sont fixés par L'UCPA.

Il est pratiqué : la plongée, le kayak et la randonnée palmée.

Ces stages ouverts aux résidents comprennent la demi pension, l'encadrement sportif et extra sportif par des moniteurs diplômés, le prêt de tout le matériel, 10 plongées, l'assurance responsabilité civile.

JOURNEE UCPA

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Pour la 9^{ème} année consécutive, la municipalité du Rove et le Centre Ucpa de Niolon organiseront à l'attention des familles du Rove une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, randonnée palmée, voilier, mur d'escalade, kart à pédales et tir à l'arc.

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue le dernier dimanche de juin (à confirmer) au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

FORMATION BAFA

(s'adresser au Directeur du Service des Sports)

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

Les étapes de la formation :

Session de formation générale (8 jours)

Stage pratique (14 jours)

Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)

La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

Délai de formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30 au gymnase municipal ou au responsable service jeunesse en Mairie aux heures de secrétariat.

Formation aux métiers du sport :

Le service Municipal de Loisir-Jeunesse permet aussi d'effectuer des stages pratiques entrant dans le cursus de formation aux métiers du sport.

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

Cotisations : les paiements s'effectuent en mairie auprès du régisseur de recette et établis à l'ordre du Trésor Public.

Le paiement des cotisations est dû à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. Le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouveaux pratiquants pourront être inscrits en cours de saison, leur cotisation est alors calculée au nombre de dixièmes de mois d'activité restant.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

L'accès aux activités municipales est réservé aux habitants de la Commune du Rove.

Les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animateurs et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

Dispositions générales

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeurs aux adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquants.
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- Les parents ou accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf évènements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.
- La nourriture et les boissons ne seront pas consommées dans ces salles.

THEATRE AU ROVE

Siège social : Mairie

Présidente : Martine PINNA

Tel : 06 64 81 64 63

Créée voilà maintenant 4 ans avec l'appui de la mairie du Rove, notre association regroupe des adultes de tout âge qui se réunissent tous les mardis soirs de 19h à 21h.

Les cours sont donnés par Kareen LANG, professeur de théâtre, 1^{er} prix du Conservatoire de Lausanne.

Notre but, réaliser un spectacle chaque fin d'année à la salle des fêtes, où le public peut apprécier le labeur de nos auteurs amateurs.

Associations

ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE

Président : Patrice HESS

A.R.A. Les Hauts du Rove, rue du stade, 13740 Le Rove

Tel : 04 91 46 95 02

Association créée en 2004, vous nous avez peut être rencontrés lors des Journées de la Culture ou lors du Printemps Etoilé !

Notre association a pour but de rassembler les amateurs (mais pas seulement !) d'astronomie afin d'observer et de discuter de cette science ancestrale.

Nous nous réunissons chaque vendredi soir à 20h45.

Au programme : en fonction des conditions météo, observation du ciel, astro-photo, discussions sur les éphémérides, intervention de professionnels du domaine, utilisation de logiciels spécifiques à l'astrophotographie, entretien des matériels... Pour cela l'équipement nécessaire est mis à la disposition des adhérents (téléscope, matériel photographique,

plate-forme d'observation, vidéo projecteur ainsi que des ressources numériques (logiciels, magazines, livres...).

Le tout dans une ambiance conviviale et parfois aussi gastronomique lors d'évènements festifs.

L'association est par ailleurs engagée dans la commune pour la lutte contre la pollution lumineuse et pour protéger ainsi le ciel nocturne de notre commune.

Enfin des sorties annuelles sont organisées pour les adhérents, lors d'un long week-end, pour découvrir un ciel optimal pour l'observation de l'Univers.

Tous les publics sont bienvenus.

Vous pouvez consulter notre site web à l'adresse : Site web: [http:// www.rove-astronomie.fr/](http://www.rove-astronomie.fr/)

Courriel : rove.astronomie@orange.fr



LA CABRO D'OR

La Cabro d'Or est une association spécifiquement rovenaine, à la fois culturelle et historique, créée en 2004 et qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove et de la culture pastorale de ce village. Depuis onze ans, elle a organisé une cinquantaine de manifestations gratuites (quelquefois réservées à ses membres), pris des initiatives afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Elle a participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). La chèvre, le pastoralisme et le terroir rovenain constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or a attiré un grand nombre de personnalités très diverses (bergers, cinéastes, conteurs, écrivains, historiens, artistes,...) venus rencontrer les Rovenains et débattre avec eux. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (et strictement réservés aux membres) ont attiré les dix plus grands chefs de la région, mais aussi en 2015 un célèbre cuisinier breton, auteur de best-sellers sur la cuisine, Gérard Boscher. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006 (Les Trois Forts,

au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passadat en 2007 (Le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Épuiette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière) et Gérard Boscher, donc, en 2015 sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon, à deux pas du troupeau d'André Gouiran.

Les journées de la chèvre du Rove 2015 constitueront une grande fête populaire et se dérouleront les 23, 24 et 25 octobre et proposeront de multiples animations dans le village et en colline.

Si Le Rove possède un passé éminemment pastoral, riche de traditions, la Cabro d'Or n'est pourtant pas tournée vers le passé, le folklore et la nostalgie du temps passé, sans doute parce que la connaissance de nos racines reste le meilleur gage de sérénité et de réussite pour les jours à venir.

Retrouvez l'actualité de la Cabro d'Or sur facebook : <https://www.facebook.com/pages/Association-La-CABRO-DOR/1826390984251996>

LOUIS BERARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI

Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 - Salle Louis Bérard - 13740 LE ROVE - Tél. : 04 91 46 96 96

YOGA

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 salle Louis Bérard

QI CONG

Maîtrise du souffle et art du geste conscient.

Le QI CONG est une pratique pour tous sans condition d'âge, ni de souplesse, il s'agit de réaliser des postures et des enchaînements, sans forcer en associant la pensée et le souffle.

Les cours sont dispensés dans la salle Louis Bérard.

Lundi : 19h à 20h.

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis après midi à partir de 14h.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès auprès de nos adhérents, tels que conférences, repas conviviaux et concerts dans l'Eglise Sainte Anne.

KARATE

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal

Professeur : Jacky HOELLERER – Brevet d'Etat 1^{er} degré
– Ceinture Noire 3^{ème} Dan

Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire (DEJEP)

Assistant : Anthony BATTAGLIA - Ceinture Noire 1^{er} Dan
- certificat de qualification professionnelle .

LE KARATE DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATE ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATE DETENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATE VETERAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATE SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

LE KARATE TRAINING : s'adresse aux pratiquants souhaitant apprendre à se défendre rapidement sans contraintes du Karatégi (Kimono), en situation avec partenaire.

5-7 ans	lundi et vendredi mercredi	17h à 18h 17h30 à 18h30
8-12 ans	Lundi et vendredi mercredi	18h à 19h 18h30 à 19h30
Ados - adultes	Lundi et vendredi	19h à 20h30
Ados - adultes	Mercredi : Karaté training	19h30 à 21h

Cotisation annuelle :

- Enfants 5/17 ans : 160€ licence FFK incluse
- Adultes : 200€ licence FFK incluse
- Karaté training uniquement le mercredi : 135€ licence FFK incluse.

Les cours sont ouverts à tous (hommes, femmes, enfants, débutant(e)s et de tous niveaux).

Renseignements et inscriptions au gymnase municipal « Blaise GOUIRAN » à partir du lundi 7 septembre 2015 de 17h30 à 19h30.

SECTION JUDO

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal

Facebook : Le Rove Judo

Professeur : Olivier ARNAUD -Brevet d'Etat 1^{er} degré-
Ceinture Noire 2^{ème} Dan.

Assistant : Daniel PANCIATICI – Ceinture Noire 1^{er} Dan

La section judo vous invite à venir découvrir sa discipline le samedi 5 septembre de 18h à 19h au gymnase municipal.

Une discipline fortement éducative : sa pratique sincère et régulière, prolongée dans le temps, guidée par les principes essentiels du Judo et le respect de ses fondements, favorise l'accès à l'autonomie, à la maîtrise de soi, au respect d'autrui, à un bon équilibre physique et psychique. Les débutants côtoient le haut niveau. Participation aux compétitions FSGT FJDA.

Partenaire et affiliée à OM JUDO.

Nouveau cette année : Partenariat avec d'autres clubs.

Résultats 2013/2014 : Trois titres de champions de France FSGT et plusieurs podiums FSGT.

Horaires : Mardi et Jeudi de 17h15 à 21h15

Samedi de 9h30 à 11h

NOUVEAU : FIT JUDO

Judo sans la veste de kimono, sans chutes et sans combats mais spécialement dédié à la remise en forme cardio, force, rapidité, exercice ludique et technique.

Les cours se dérouleront de la façon suivante :

<p>Formule 1 : Fit Judo Echauffement 15mn Physique 30mn Récupération - Etirement 15mn</p>	19h30-20h30
<p>Formule 2 : Fit Judo + Judo Echauffement 15mn Physique 30mn Récupération - Etirement 15mn + Judo traditionnel jusqu'à 21h15</p>	19h30-21h15

Cotisations annuelles

De 5 à 15 ans : 140€ + licence FJDA (licence FSGT comprise)

Adultes (15 ans et +) : 170€ + licence FJDA (licence FSGT comprise)

Pour tous renseignements consultez Facebook : Le Rove Judo

ASSOCIATION GYMNIQUE «BODY FORM»

Professeur Béatrice CIBELLA diplômée d'état

Vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Afin de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

Horaires

Lundi	9h à 10h	gym tonic
	10h à 11h	gym contrôlée
Mardi	9h à 10h	stretching - relaxation
Jeudi	9h à 10h	gym traditionnelle
	10h à 11h	gym contrôlée

Salle de gymnastique (gymnase municipal)

Inscription :

1 certificat médical de non contre indication

1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Cotisation annuelle : 165€ (dont 5€ d'assurance compris)

Première semaine gratuite.

Contact : 06 09 88 52 38

Président : Alphonse CASABURI

Au Siège : Stade Municipal 04 91 09 92 25

Equipe dirigeante :

Christian ROUZAULT 06 88 82 80 13

Christophe ROUZAULT 06 16 27 39 37

Lucien CORRIAS 06 12 03 66 62

Saison 2015/2016

Ecole de foot : 2011 (Reprise le mercredi 16 septembre 2015 à 14h au stade)

U9/U8/U7/U6 2007-2008-2009-2010

U11 : 2005-2006

U13 : 2003-2004

U15 : 2001-2002

U17 : 1999-2000

U19 : 1996-1997-1998

Toutes nos équipes évoluent sur la pelouse synthétique du stade municipal.

Les filles aussi sont concernées par le football, elles peuvent participer en mixité, ou en équipe féminine, nous les attendons nombreuses.

L'école de foot commence dès l'âge de 4 ans. Les entraînements se déroulent sur la pelouse synthétique le MERCREDI aux beaux jours et l'hiver le mercredi dans le gymnase municipal. Renseignements au siège.

L'Ecole de gardien de buts, créée depuis quelques années, s'adresse aux gardiens de buts des secteurs Côte Bleue et Quartiers Nord, sous la direction de Max SIANI. Entraînements le lundi soir.

Renseignements au 06 64 43 32 53.

Cotisation annuelle :

Ecole de foot : 130 €/an

De U9 à Seniors : 180€/an

La cotisation inclut le paquetage sportif (short, chaussettes, survêtement, sac, coupe-vent, bonnet)



La saison 2014/2015 a été une fois de plus, riche en résultats et en émotion, avec une trentaine d'équipe engagée dans les divers championnats, nos couleurs furent portées au plus haut niveau régional.

La palme revient au foot d'animation, qui se sont distingués à tous les niveaux, les U11 et U9 vainqueurs respectivement de la Coupe Garau et de la Coupe Mémoli (FSGT) deviennent les nouveaux Champions de Provence. Si l'on rajoute à cela l'élimination en demi finale de nos U13 en coupe Crouzet, les nombreuses victoires en tournois de nos U8 et U7, on peut dire que la relève est bien assurée à l'Olympique Rovenain.

Cette réussite est due au dévouement d'une équipe dirigeante, qui avec constance, acharnement et compétence, œuvre au fil des saisons pour développer une pratique sportive familiale de qualité, ouverte au plus grand nombre d'enfants, de jeunes et moins jeunes, alliant souci éducatif et bon niveau de performances.

Tout cela demande, également, des besoins logistiques et financiers importants et sans le soutien constant de la Municipalité du Rove et de son Maire Georges ROSSO, l'Olympique Rovenain ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

La saison 2015/2016 s'annonce très prometteuse, avec des effectifs riches en qualités et en quantités à tous les niveaux, notre équipe fanion senior DHR, sous la nouvelle Direction de Patrick PRECHEUR (BEE2), essaiera de briller dans son difficile championnat Régional afin de retrouver rapidement le niveau DH.

A noter, qu'à partir de la saison prochaine, l'Olympique Rovenain va se lancer dans l'aventure du foot féminin, avec la création dans un premier temps d'une équipe séniors (Dès 16 ans) et également selon la demande, d'une section foot animation (7 -11 ans).

Pour tous renseignements sur la section féminine, contacter Davy PELLICCIO au 06 47 82 61 64.

N'hésitez pas à venir nombreux encourager nos équipes tous les week-end !

ALLEZ LE ROVE ...

CYCLO CLUB ROVENAIN

Le cyclo club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association loi 1901 est affiliée à la FFCT (Fédération Française de cyclo tourisme) pour une pratique du vélo hors compétition.

Activités enfants (filles et garçons) : l'école VTT est ouverte aux enfants de 10 à 18 ans. Les inscriptions se font en septembre et octobre (info début septembre sur le site du club). Les séances hebdomadaires ont lieu le samedi après-midi de 13h30 à 17h et sont encadrées par des moniteurs et initiateurs fédéraux bénévoles. Ils apprennent aussi les aspects théoriques et pratiques suivants :

- Lecture de carte (IGN), mécanique du vélo, plantes et animaux des collines.
- Respect du code de la route, respect de la nature et des autres usagers des chemins.

De plus, la pratique du VTT en groupe améliore :

- L'équilibre et la coordination des mouvements
- Les capacités d'observation
- La concentration et les reflexes
- La canalisation de l'énergie

Et développe :

- L'esprit d'équipe
- La confiance en soi
- Le respect des autres



Le club et fédération organisent au cours de l'année des sorties sur la journée, des stages sportifs, des rencontres inter écoles, des rallye-raids...

Tarif école VTT : 60€ pour l'année, qui inclut l'adhésion au club, la Licence et l'assurance FFCT (avec maillot aux couleurs du club offert).

Activités adultes : un rendez-vous chaque dimanche matin pour...

- Participer à des randonnées organisées (calendrier FFCT, Roc d'Azur, Lachens,...)
- Rouler en groupe sur le Rove, dans le département

...et des sorties nocturnes, des week-end sportifs, des entraînements en soirée aux beaux jours, etc...

Tarif adulte : 65€ pour l'année, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFCT (bandana aux couleurs du club offert).

De grands rendez-vous jalonnent aussi l'année, tels que :

- La randonnée « Lou camin di cabro », organisée par le CCR dans les collines du Rove, a lieu traditionnellement au mois de mai.
- L'assemblée générale
- Des sorties familiales, le gâteau des rois, pique niques, etc...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire 2 séances d'essai gratuitement.

Contact : Henri PLANTEVIN, Président 06 01 41 10 04

vtt.lerove@yahoo.fr

<http://vttlerove.e-monsite.com>

OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

gymnase municipal.

Président : René BONHOMME

Tel : 06 62 00 92 67

Les entraînements ont lieu au gymnase municipal les lundi, mardi, jeudi et vendredi au gymnase municipale.

BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Christian DELCAMPO

Vice-Présidents : Jean Paul GOUIRAN et Michel CROCE

En 2015 une très bonne année pour la Boule

Dansante :

- champions départementaux Tête à tête, doublette et tripléte
- Participation championnat de France en doublette à Montauban
- Finaliste du Championnat de France en tripléte à Vauvert
- Vainqueur du Midi Libre à Nîmes (400 équipes)
- Vainqueur du National de Pertuis (250 équipes)
- Vainqueur du National de Fos (équipe A contre équipe B)
- Finale du National de St Barnabé
- Vainqueur du National La Valette

- 3^{ème} meilleur club de France et meilleur club des Bouches du Rhône

Et beaucoup d'autres concours régionaux.

Pour la saison 2015/2016 La Boule Dansante organise :

- Le challenge Croce en février
- Le national Delcampo-Lai en mars
- Le challenge bar des sports (doublette) en avril
- Le challenge du président en octobre

Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.

Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.

Associations

BOULE DU ROVE

20 rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Patrick TRENCA

Le club a enregistré une forte progression d'adhésion en 2015, soit 70 licenciés.

Pour la saison 2015/2016 La Boule du Rove organise :

- en avril concours Giaretti (JP. 2 j x 3 b)

- en mai concours Gasparini (JP. 2 j x 3 b)
- en juin concours du président (Pétanque 2 j x 3 b)

Mais surtout grâce au boulodrome municipal couvert, organisation de concours à la demande des adhérents et ouvert à tous les Rovenaines et Rovenains.

En fin d'année sera organisé le loto de l'amitié.

AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove

13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midi où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 50 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la

Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal maintenant couvert (sous la Mairie)

Cotisation annuelle : 15 €

COURIR AU ROVE

Président Yves GIOLITO 06 15 03 44 47

Bernard LAMBERT 06 38 70 33 28

Section course :

Chaque mardi (débutant(e)s et confirmé(e)s), jeudi de 18h30 à 19h30 débutant(e)s et confirmé(e)s, les samedi et dimanche de 8h30 à 10h00.

Entraînements mixtes ouverts aux joggeurs et coureurs de tous niveaux pour une activité détente, loisir, perfectionnement en toute convivialité. Les bienfaits de la marche et de la course à pieds ne sont plus à démontrer. Une pratique régulière de ce sport adaptée au niveau de chacun permet de lutter contre cholestérol, hypertension, problèmes cardiaques vasculaires, ... Ceux qui le souhaitent peuvent participer, aux courses officielles.

Cotisation annuelle : 50€ licence-assurance FSGT comprise (1 certificat médical + 2 photos)

Section marche :

La marche est associée à la santé du corps mais également à celle de l'esprit. On sait que la promenade ainsi que la marche sont des techniques médicales qui favorisent l'équilibre et permettent de lutter contre certaines maladies. Nos 40 adhérents l'ont bien compris.

Départ du gymnase municipal chaque samedi et dimanche de 8h30 à 11h00.

Reprise des activités le samedi 5 septembre.



ODYSSEE NATURE : Randonnée

Balades, randonnées et treks accompagnés.

De la mer à la montagne, laissez nous vous guider sur les plus beaux sentiers des Alpes et de Provence. En petit groupe de 12 personnes maximum, nos accompagnateurs, professionnels de la randonnée et de la montagne vous feront partager leur passion pour la nature.

Nos différents programmes combleront les attentes de chacun :

• **Odysée Montagne** : des randonnées le temps d'un week-end pour faire ses premiers pas en Montagne et découvrir la marche en raquette l'hiver

• **Odysée Alpine** : pour les randonneurs à la recherche d'un véritable effort sportif sur des sentiers pouvant être techniques et alpins

• **Odysée Aventure** : 4 weekends pour les randonneurs les plus aguerris privilégiant l'autonomie, les sensations fortes ou les itinéraires engagées.

Retrouvez sur notre site internet toutes les infos et détails des sorties et programmes : www.odysseenature.net

Nous contacter :

Christophe GUZZI - Accompagnateur en montagne
06 25 48 11 01 - christophe.aem@bbox.fr

CLUB DE PLONGÉE DU ROVE (CPR)

Affilié FSGT- FFESSM- FRD- FFRP

Agrément Jeunesse et Sports n° 36S du 23 04 81 – Siret 323 221 499

Président : Pierre NIEDDA

Vice président : Christian RAYMOND

Associations

NATATION - AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

Les créneaux : A ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20h15 à 21h15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Le lieu : Piscine de la CASTELLANE 13016 Marseille

Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos.

RESPONSABLES :

Jean-Paul SOULARD tél 06 89 06 52 33 et

Pierre NIEDDA Tél. 06 20 37 65 21

Mail : cpr.natation@gmail.com

PLONGÉE SOUS-MARINE

À partir de 8 ans révolus initiation sur la piscine la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

RESPONSABLES :

Béatrice BLAISSE tél 06 12 48 79 97 et

Michel GENOLINI tél 06 07 16 44 61

Mail : m.genolini@orange.fr

RANDONNÉE PEDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours

RESPONSABLES :

Christian RAYMOND tél 06 82 69 39 49 et

Laurent BERNARDINI tél 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription :

Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Première sortie : 13 septembre 2015 - bord de mer

Départ du Rove 9h00 parking de l'Eglise.



ROVE ZUMBA DANCE

4 rue Jacques Duclos

13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA tel : 06 46 79 81 89.

Trésorière : Céline RAYMOND 06 13 38 05 91.

Venez vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba...

Les cours de Zumba sont donnés par Marielle SANTAMARIA professeur diplômé d'Etat et diplômé ZIN.

Gymnase municipal salle de gymnastique

Horaires des cours de ZUMBA :

- Soit le mardi de 20h à 21h30
- Soit le jeudi de 20h à 21h30

• Tarifs : 60€ le trimestre soit 180€ l'année. Cours ouverts à partir de 16 ans.

Inscriptions les mardi 1 et jeudi 3 septembre aux heures de cours ci-dessus indiquées.

Début de l'activité le mardi 8 septembre 2015.

Documents à fournir pour inscriptions : 1 photo d'identité, certificat médical de non contre indication, attestation d'assurance de responsabilité civile et règlement.

POMPON DANCE CREW DU ROVE

Siège social : 1 Avenue Jean Jaurès 13740 Le Rove

Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeur : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice-championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

Horaires :

- Lundi de 17h à 18h enfants et de 19h à 21h30 adultes débutants et avancés.
- Samedi de 10h à 15h enfants 9/12 ans et adolescentes.

Adhésion pour les nouveaux adhérents : 16€

Cotisation annuelle : 190€

Pompondancecrew.rove@gmail.com

GYM « LE FLOW DU CORPS »

Présidente : Evelyne CRESCENTE

Trésorière : Marie Pierre DURAND

Rue du puits du jardin 13740 le Rove

Téléphone : 06 61 43 74 67

Salle de gymnastique : Gymnase municipal

A partir de 16 ans

BODYART : quand l'intensité du mouvement rencontre la conscience du corps et de soi

Récompensé comme meilleur concept d'entraînement aux Etat-Unis (CEA) en 2005 et 2006, ce programme a été créé par le suisse Robert STEINBACHER ancien danseur chez Alvin AILEY, chorégraphe et kinésithérapeute.

BodyArt combine l'entraînement physique avec des éléments de yoga, des mouvements thérapeutiques, du

DO IN japonais et des techniques de respiration.

Le but est d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de son corps en se musclant, en augmentant sa souplesse, sa mobilité tout en réduisant son stress...

Quel programme !

Horaires BODYART : mardi de 10h à 11h

Horaires DEEPWORK : vendredi de 9h à 10h

Horaires PILATES : vendredi de 10h à 11h et mercredi de 18h à 21h30

Cotisation annuelle : 185€

Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre indication, assurance RC.

flowducorps@hotmail.com

Facebook : leflowducorps



FICHE D'INSCRIPTION

Inscription

Centre Municipal d'Animation Sportive

Fiche d'inscription N° Saison :

Activité(s) :

Adhérent : Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Règlement : Montant total des cotisations :

Chèque/espèces

Emetteur : N°

Emetteur : N°

Emetteur : N°

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

- ◇ **Assurance** : je suis informé(e) qu'il est indispensable d'être assuré(e) en responsabilité civile et individuel accident.
- ◇ **Aptitude** : je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).
- ◇ **Règlement** : je déclare avoir pris connaissance et approuver le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.
- ◇ **Remboursement** : les séances non utilisées ne seront pas remboursées.
- ◇ **Pièces à fournir** :
 - La présente fiche complétée et signée.
 - Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
 - Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
 - 1 photo d'identité.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Fait à le Rove, le

Précédée de la mention " Lu et Approuvé "

Je soussigné

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant

A pratiquer la ou les activités suivantes :

.....
.....

J'autorise le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident, y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr Mme

Tél : domicile :

Travail :

Portable :

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite de :

Accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité (gymnase municipal Blaise Gouiran)

Le confier à son professeur

Venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours

Signature

Fait à Le Rove, le

Précédée de la mention « lu et approuvé »





lerove.fr

